

Résultats semestriels 2015

Paris, le 30 septembre 2015 : Turenne Investissement présente ses comptes semestriels au 30 juin 2015, arrêtés par la Gérance et revus par le Conseil de Surveillance le 17 septembre 2015. Le rapport financier semestriel a été mis à la disposition du public ce jour.

Deux investissements au premier semestre :

Au premier semestre 2015, Turenne Investissement a investi 2,3 millions d'euros en mars dans **Bien à la Maison** (« BALM »), afin de lui permettre de réaliser l'acquisition de la société Domifacile, et de former ainsi le deuxième acteur français de l'aide à domicile avec 45 millions d'euros de chiffre d'affaires. Fin avril, la Société a par ailleurs réinvesti 0,2 million d'euros en obligations convertibles dans le spécialiste en logistique **Log'S**.

Contrairement à l'an passé, Turenne Investissement n'a réalisé aucune cession sur les six premiers mois de l'année et n'a donc enregistré aucune plus-value de cession (6,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2014 dans le cadre de la cession de Menix). La forte progression du résultat financier a permis de couvrir les charges exceptionnelles (dépréciations) et une partie des charges d'exploitation. Le résultat net ressort ainsi proche de l'équilibre (-0,4 million d'euros au premier semestre 2015) contre + 5,7 millions d'euros à la même période l'an dernier.

	30-juin-15	30-juin-14
Chiffre d'affaires	-	-
Résultat d'exploitation	- 653 208	- 436 993
Produits financiers	1 414 132	529 052
Charges financières	302 386	798 736
Résultat financier	1 111 746	- 269 684
Produits exceptionnels sur opérations en capital	217 101	6 826 056
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 060 795	410 415
Résultat exceptionnel	-843 694	6 415 640
RESULTAT NET	-385 156	5 708 963

Réserve de plus-values latentes et trésorerie pour de nouvelles acquisitions

Au 30 juin 2015, la valeur comptable nette des participations détenues en portefeuilles s'élève à 26,8 millions d'euros contre 24,3 millions d'euros au 31 décembre 2014. Conformément aux principes comptables en vigueur, Turenne Investissement ne comptabilise pas les plus-values potentielles résultant de l'écart entre la valeur comptable nette et la valeur estimative.

Le montant des plus-values latentes non comptabilisées s'élève à 2,8 millions d'euros.

La trésorerie (valeurs mobilières et disponibilités) s'élève à 4,1 millions d'euros au 30 juin 2015, et permettra à Turenne Investissement de poursuivre la politique d'accompagnement d'ETI françaises à fort potentiel. Turenne Investissement n'a aucune dette financière.

ACTIF	30-juin-15	PASSIF	30-juin-15
Immobilisations incorporelles	-	Capital	10 416 165
Immobilisations corporelles	-	CAPITAUX PROPRES	31 019 709
Immobilisations financières	26 985 324	Autres fonds propres	-
ACTIF IMMOBILISE	26 985 324	Provisions pour risques et charges	-
Créances	248 574	Fournisseurs	285 784
Valeurs mobilières de placement	3 971 261	Autres dettes	3 224
Disponibilités	80 935	Dettes fiscales et sociales	-
Charges constatées d'avance	22 823	DETTES	289 207
ACTIF CIRCULANT	4 323 592		
TOTAL ACTIF (en €.)	31 308 916	TOTAL PASSIF (en €.)	31 308 916

Deux opérations au 3^{ème} trimestre :

Au cours du 3^{ème} trimestre 2015, Turenne Investissement a poursuivi sa politique d'investissement sélectif dans des entreprises de qualité, en entrant au capital de la société **Louandre**, propriétaire de l'hôtel Mercure Nice Centre Notre Dame, un établissement de 198 chambres au cœur de la ville de Nice.

Par ailleurs, Turenne Investissement a réalisé une sortie partielle de la société **Cevino Glass**, spécialisée dans la transformation et l'installation de produits verriers, réalisant un multiple supérieur à 2. Confiant dans le potentiel de Cevino Glass, Turenne Investissement s'est engagé dans le nouveau LBO à hauteur de 600 k€, aux côtés du dirigeant et des principaux cadres, de Nord Capital Investissement, et de plusieurs co-investisseurs.

Agenda prévisionnel :

- 30 octobre 2015 : ANR au 30 septembre 2015
- 28 janvier 2016 : ANR au 31 décembre 2015
- 31 mars 2016 : Résultats Annuels 2015
- 28 avril 2016 : ANR au 31 mars 2016



A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la distribution spécialisée, l'industrie innovante, les services et la santé.

Composition du portefeuille :

Au 30 juin 2015, les actifs financiers de Turenne Investissement étaient répartis au sein de 19 sociétés et 1 FPCI dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- ◆ *Bien à la Maison*, acteur français de l'aide à domicile ;
- ◆ *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- ◆ *Menix (Dedienne Santé, Serf et Tekka)*, nouveau leader français de l'implantologie médicale (hanche, genou et kits ancillaires) grâce à la reprise des actifs de la société Tekka ;
- ◆ *Clinidev*, hospitalisation à domicile ;
- ◆ FCPR Capital Santé I, FCPR géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Développement durable :

- ◆ *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- ◆ *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Mecj ;
- ◆ *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance.

Services externalisés :

- ◆ *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- ◆ *Globe Diffusion*, spécialiste du marketing terrain ;
- ◆ *Idé Groupe*, leader français des services d'infographie à destination des medias papiers et électroniques ;
- ◆ *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail ;
- ◆ *Mediastay*, spécialiste de « performance marketing ».

Distribution spécialisée :

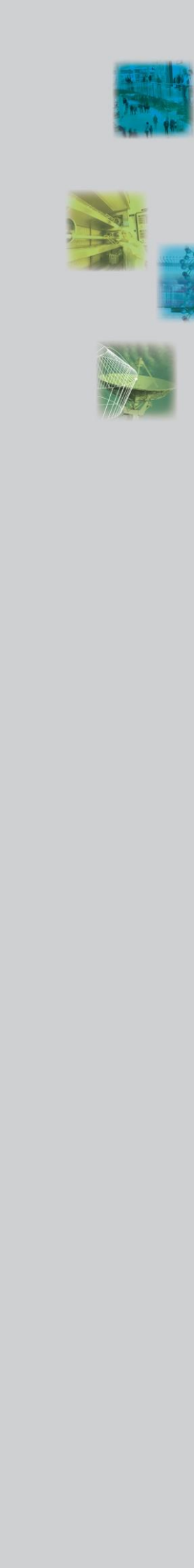
- ◆ *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- ◆ *Alvène* : leader français de la fabrication et commercialisation des hottes et plafonds filtrants pour cuisine ;
- ◆ *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount.

Industrie innovante :

- ◆ *Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- ◆ *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation.

Hôtellerie :

- ◆ *Mercury Metz Centre et Novotel Nancy Ouest* : établissements 4 étoiles membres du Groupe Accor (acquisitions murs et fonds de commerce avec contrat de management).



Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Contacts

Turenne Investissement

François Lombard
Mathilde Graffin
Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication

Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (United States Securities Laws).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.